

P. 4

Des agrumes en Bretagne

P.10

Le cheptel laitier

P.22

Bien-être des veaux

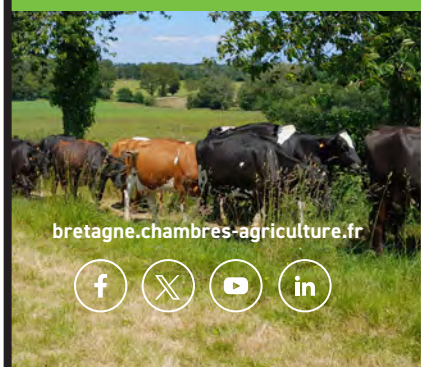
P.32

Compteurs d'eau



P.13 Dossier DES SOLUTIONS TRAVAIL

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES BIO



bretagne.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#28 Sommaire



Pépinère Vessières

04



Harmony Philipps

24



33

- P 04 SE DIVERSIFIER AVEC DES AGRUMES**
- P 04 ÉQUARRISSAGE : COLLECTE DE LA CIE**
- P 05 LES AGRICULTEURS S'AFFICHENT À BREST**
- P 06 LE DROIT DE PRÉFÉRENCE FORESTIER**
- P 06 PASSER DES CONSIGNES CLAIRES**
- P 07 LA GESTION ADMINISTRATIVE**
- P 08 ÉTUDE AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE**
- P 10 LE CHEPTEL LAITIER BRETON EN RECUL**
- P 12 100 ANS ENSEMBLE**

P 13 DOSSIER : DES SOLUTIONS TRAVAIL EN BIO

- P 18 EXPLOREZ VOTRE BIODIVERSITÉ!**
- P 20 « LES MAUVAISES HERBES DIFFICILES »**
- P 22 LE COMPORTEMENT DES VEAUX**
- P 23 DES VACHES NOURRICES À TRÉVAREZ**
- P 24 LES GÉNISSES SONT AVEC LEUR MÈRE**
- P 26 RETOUR SUR LA JOURNÉE TECH PORC**
- P 27 LES GROUPES D'ÉLEVEURS DE VOLAILLES**
- P 28 CAMILLE BASTARD PRODUIT DU PORCS BIO**
- P 31 LE PODCAST « CHALEUR SENSIBLE »**
- P 32 REDEVANCE AGENCE DE L'EAU : DU NOUVEAU !**
- P 33 L'AGROÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN**
- P 33 LE COLZA ASSOCIÉ AU TRÈFLE BLANC**
- P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT**
- P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**



André Sergent
Président
Chambre régionale
d'agriculture
de Bretagne

Produire, nourrir... et le dire...

Faciliter la compréhension de notre secteur professionnel, nous faire entendre des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et de nos parties prenantes économiques et sociales constitue un enjeu majeur. Notre secteur représente 2 % de la population active tout en mettant en valeur 65 % de l'espace foncier. Deux chiffres qui illustrent combien les agricultrices, agriculteurs, salariés aux compétences variées, systèmes de production diversifiés, production d'énergies renouvelables, innovations dans l'organisation du travail et la commercialisation font la richesse économique et sociale de nos territoires. Dans quelques jours, éleveurs, conchyliculteurs, pêcheurs, entreprises, centres de formation, chambre d'agriculture et Région Bretagne, sous la bannière « Terre et Mer de Bretagne », accueilleront les visiteurs du Salon de l'Agriculture. Invitons nos concitoyens à mieux comprendre nos métiers, de la terre à la table. Aidons-les à faire le lien entre le renouvellement des générations d'agriculteurs et leur sécurité alimentaire.

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

**# SALON INTERNATIONAL
DE L'AGRICULTURE**
avec le Palmarès du concours
général agricole
• du 22 février au 2 mars,
Paris Expo-Porte de Versailles

**# CANDIDATEZ AU CONCOURS
TRUCS ET ASTUCES**
• du 15 janvier au 31 mars
Chambre d'agriculture de Bretagne
[plus d'info page 30]

L'EAU, UNE RESSOURCE RARE -
Journée technique Porc
• le 7 mars,
Station de Crécom (22)
[plus d'info page 30]

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Gabrielle Joly

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Marion Dutrançois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écocert européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



Vie des stations

Station maraîchage d'Auray

SE DIVERSIFIER AVEC DES AGRUMES

La Chambre d'agriculture de Bretagne teste à la station d'Auray la faisabilité pédoclimatique de variétés d'agrumes précoces.

En circuits courts, les agrumes peuvent constituer un produit d'appel sur la période hivernale. Pour s'implanter en Bretagne, cette culture nécessite alors des références précises et adaptées au contexte breton.

Les agrumes sont habitués à un climat subtropical. Lorsqu'on les cultive en Bretagne, les hivers doux limitent les risques de gel, mais les étés frais et l'humidité élevée peuvent ralentir la maturation des fruits et favoriser les maladies fongiques. Les sols bretons, souvent hydromorphes, posent également un défi pour ces cultures qui

privilégient des sols drainants. L'apparition sur le marché de variétés et de porte-greffes résistants au froid permet d'en envisager la production dans notre région, d'autant plus avec le changement climatique.

DÈS 2025 À AURAY

Pour évaluer la faisabilité technico-économique d'une telle culture en Bretagne, la station d'Auray dédie désormais un tunnel aux agrumes. L'itinéraire technique est à construire : choix des variétés précoces et des porte-greffes, densité, fertilisation,



Un citron lemonade

Pépinière Vessières

irrigation, taille et protection. La plantation est prévue au printemps 2025.

Louise Astié

louise.astie@bretagne.chambagri.fr



La puce à l'oreille

Équarrissage des ruminants

COLLECTE DE LA COTISATION INTERPROFESSIONNELLE ÉTENDUE

La **Cotisation interprofessionnelle étendue (CIE) participe au financement de l'équarrissage** des animaux trouvés morts dans les exploitations. En vous acquittant de cette cotisation, vous bénéficiez d'un système mutualisé qui couvre tous les coûts d'enlèvement de ruminants (bovins, ovins et caprins) sur votre exploitation.

La CIE est calculée en fonction de l'effectif animal de l'année précédente. Chaque année, lors de l'émission de la facture par les services d'identification, l'EdE de Bretagne collecte cette cotisation pour le compte de l'association ATM Ruminants, à qui elle le reverse.

En cas de non-paiement, deux relances sont effectuées avant un retour à l'ATM Ruminants, qui se charge alors du recouvrement. Dans ce cas, vous recevez un avoir de la part de l'EdE de Bretagne en fin d'année pour la taxe d'équarrissage non réglée, qui vient en déduction du montant total de la facture d'identification.

Sans paiement de la CIE, vous vous voyez exposé à votre sortie du dispositif mutualisé et donc à une facturation directe de la prestation par l'entreprise d'équarrissage. La cotisation « amont » représente 20 % du financement des coûts d'équarrissage.



La cotisation 2025, fixée par ATM Ruminants, sera de 1,12 € HT par UBE (unité de bétail équarrissage) contre 1,05 € l'an dernier.

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeididentification.fr>

« À Brest même »

LES AGRICULTEURS S’AFFICHENT EN VILLE

Pour mettre en avant l’agriculture de son territoire, montrer les hommes et les femmes qui contribuent à l’alimentation locale, une campagne de communication a été initiée sur Brest métropole.

Brest métropole a choisi de mettre en avant son agriculture. Avec 209 exploitations, 217 chefs d’exploitations et 2000 salariés agricoles, le secteur agricole contribue à l’économie du territoire. Dans le cadre de son plan alimentaire de territoire, la collectivité, en partenariat avec la Chambre d’agriculture et la maison de l’agriculture biologique, a conçu une expo photo intitulée : « Celles & ceux qui nous nourrissent ». L’objectif est de permettre aux habitants de Brest métropole de porter un autre regard sur l’agriculture et de montrer, à travers ces photos, des hommes et des femmes qui sont animés par une même passion : nourrir la population.

« Celles & ceux qui nous nourrissent »

Dix portraits, qui reflètent la diversité de l’agriculture, ont ainsi été réalisés par un photographe professionnel et ont été exposés du 22 octobre au 9 novembre 2024 aux ateliers des Capucins à Brest. L’exposition tournera cet hiver sur l’ensemble des communes de Brest métropole. Pour annoncer cet événement, un affichage public a été réalisé et a apporté beaucoup de fierté aux agriculteurs.

Joëlle Peron

joelle.peron@bretagne.chambagri.fr



Julien Creff



Elle a dit

KRYSTELL TREBAOL

productrice de porc à Brest

« Quand je dis que je suis agricultrice à “Brest même”, les gens sont souvent surpris qu’il existe encore des exploitations en ville. En acceptant de participer à cette campagne de communication initiée par la Chambre d’agriculture, je voulais montrer que le paysage brestois est non seulement façonné par la mer, mais aussi par son agriculture. À travers ces photos, je ressens une grande fierté de mettre en lumière notre métier et ce lien fort que nous entretenons avec nos animaux. »

COLLECTIVITÉS ET AGRICULTURE

La Chambre d’agriculture agit avec les collectivités pour l’agriculture des territoires de Bretagne :

<https://www.agriculture-collectivites.bzh>

LE DROIT DE PRÉFÉRENCE FORESTIER DU VOISIN

Une loi de 2010 a instauré un droit de préférence au profit des propriétaires forestiers voisins. **Le but est de lutter contre le morcellement des parcelles forestières.** Ce droit peut s'exercer en cas de vente d'une parcelle d'une superficie supérieure à 4 ha. Il est exclu en cas de donation, échange, apport, mais aussi en cas de vente de la nue-propriété au profit de l'usufruitier et inversement.

La parcelle doit être classée au cadastre en nature de bois et forêts. La partie boisée de la parcelle doit représenter plus de la moitié. Le droit de préférence est ouvert au propriétaire d'une parcelle contiguë. Les parcelles doivent se toucher au moins par un angle.

C'est au vendeur de notifier la vente au(x) voisin(s) par lettre recommandée avec accusé de réception, et s'il y a

plus de dix propriétaires, un affichage en mairie est envisagé. À la réception de la notification, le « voisin » a deux mois pour répondre en lettre recommandée avec accusé de réception. S'il y a plusieurs candidats, le vendeur choisit.

Des exceptions existent, à savoir la vente au profit des parents ou alliés jusqu'au quatrième degré inclus.

Magali Broustal

magali.broustal@bretagne.chambagri.fr



**CONTACTER
UN JURISTE**

Côtes d'Armor : 02 96 79 21 57

Ille-et-Vilaine : 02 23 48 28 02

Morbihan : 02 97 23 05 55

et 02 97 28 31 42 (juriste sociétés)



ideogram

Parlons-en

DES CONSIGNES CLAIRES POUR COUPER LES CHOUX

« Où sont les choux ? Ben... dans le champ ! » C'est par cette anecdote que Stéphanie*, salariée en maraîchage, résume l'importance des consignes claires. C'est le matin, l'heure du brief. « Tu démarres par la coupe des choux. OK, mais où sont-ils ? » La réponse, « là-bas dans le champ », paraît évidente... pour celui qui les a plantés !

Passer des consignes précises à son salarié, c'est rassurant pour tout le monde et cela facilite le travail. Salariés, prenez l'habitude de reformuler les consignes de votre patron pour éviter les malentendus. Les bases d'une bonne communication pour une journée sereine !

mettre d'accord avant. Stéphanie se souvient : ce jour-là, le premier associé avait donné des consignes claires. « Pour ce client, on peut livrer quelques patates à trou, c'est entendu avec lui ». Mais une fois le chargement préparé, en fin de journée, le deuxième associé vient jeter un œil à la livraison prête à charger : « Mais qu'est-ce que c'est que ces trous ? »

Preuve encore de l'intérêt de consignes validées par tous les associés ou bien d'une répartition claire des responsabilités.

Hugo Papaïconomou

hugo.papaïconomou@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

- Construire de bonnes relations professionnelles, les 4 et 13 mars à Rennes ;
- Améliorer la communication au travail, le 27 février à Quimper.

www.formation-agriculteurs.com

DES PATATES À TROU

Quand on est plusieurs à donner des consignes aux salariés, mieux vaut se

** Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*

La gestion administrative

C'EST MAINTENANT AU CŒUR DU MÉTIER !

À l'image de la traite, le soin aux animaux ou le suivi des cultures, la gestion administrative est une tâche incontournable pour assurer le fonctionnement efficace de l'entreprise.

La gestion administrative recouvre un large éventail de responsabilités : la réception d'un courrier ou d'un email, son traitement, son classement sans oublier son archivage physique et numérique. On parle de comptabilité, de suivi de trésorerie, de gestion fiscale et sociale, de traçabilité avec le suivi des différentes chartes, de relations avec les partenaires, de suivi réglementaire, de demandes de subventions, ainsi que de veille technique et de formations.

LE GUIDE PRATIQUE ENRICHİ

Un guide pratique a été créé par la Chambre d'agriculture en 2017 pour faciliter la prise en main de la gestion administrative d'une entreprise agricole. Aujourd'hui, il fait peau neuve dans une version enrichie. Parmi les nouveautés, des rubriques sur le numérique et la cybersécurité viennent s'ajouter à l'actualisation des documents nécessaires à la création, la reprise et la transmission d'une entreprise.

LE CALENDRIER 2025

En parallèle, le calendrier administratif & réglementaire 2025 a également été réactualisé. Cette réalisation de la Chambre d'agriculture de Bretagne facilite la planification et l'anticipation des différentes tâches. La nouvelle version rend l'organisation de travail plus fluide dans la gestion des échéances.

Le calendrier et le guide de la gestion administrative sont disponibles sur notre site web et auprès de vos conseillers dans les antennes de la Chambre d'agriculture.

Nabila Gain-Nachi

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr



Le calendrier administratif & réglementaire 2025 est disponible sur notre site web et dans votre antenne locale de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

Elle a dit HÉLÈNE DONVAL

Agricultrice en charge du pilotage administratif de son entreprise

« Le calendrier est un outil partagé pour identifier les échéances pour son entreprise. Même si toutes les obligations ne me concernent pas, il m'aide à anticiper les dates clefs pour mieux m'organiser. Je le garde sous mon agenda et je le consulte régulièrement. Le guide pratique offre des idées utiles pour appréhender la gestion administrative, qu'elle soit physique ou numérique. La gestion administrative est un réel poste stratégique de l'entreprise. Cela s'apprend et se partage grâce aux formations proposées. »



MES OUTILS PRATIQUES

• Consultez sur bretagne.chambres-agriculture.fr le guide de la gestion administrative :

agritheque/gestion-dentreprise/

• Mon calendrier administratif & réglementaire 2025 :

tinyurl.com/administratif-2025

• Mes formations gestion administrative et bureau numérique, mes accompagnements en groupe sous forme de travaux pratiques ou en individuel :

formation-agriculteurs.com/



Depuis 2020, Garvan Cornec, un éleveur finistérien, produit à Concarneau de l'électricité photovoltaïque.

Étude d'opportunité d'autoconsommation collective

« MON SOUHAIT, VENDRE UNE ÉLECTRICITÉ VERTE ET LOCALE À UN PRIX ATTRACTIF »

Fort de son expérience dans le photovoltaïque, avec quatre centrales en service pour une puissance totale de 800 kWc, le Concarnois Garvan Cornec souhaite aller plus loin en vendant son électricité localement.

Garvan souhaite innover en vendant sa production photovoltaïque en circuit court. « Lors d'une intervention dans le groupe volaille Finistère, Pierre Filly, de la Chambre d'agriculture nous a parlé de l'autoconsommation collective. Comme nous étions nombreux dans le groupe à avoir des centrales photovoltaïques, le sujet a attiré notre attention.

Avec mes nouvelles installations photovoltaïques qui ont été mises en

« Anticiper
toute nouvelle
volatilité des
prix »

service, je dispose de contrats S21. Ces contrats me permettent de consommer une partie de l'électricité sur place pour les besoins de mon exploitation avicole. En plus, on a maintenant la possibilité de vendre le surplus à des consommateurs à proximité, à 10 km maximum de mon exploitation.

Mon souhait est de revendre à des entreprises qui consomment de l'électricité lorsque j'en produis, c'est-à-dire durant la journée. J'ai au total 700 000 kWh



Parole d'expert

PIERRE FILY

Conseiller énergie, expertise photovoltaïque

« Le principe de l'autoconsommation collective est simple. Il s'agit de partager les kilowattheures que l'on produit (photovoltaïque, méthanisation, éolien, hydroélectricité, etc.) avec un ou plusieurs consommateurs situés à proximité, en utilisant le réseau de distribution Enedis pour comptabiliser les quantités d'électrons échangés.

Mon rôle à la Chambre d'agriculture est de présenter le fonctionnement et les avantages de ces opérations d'autoconsommation collective. Je mets en relation les acteurs et suis le projet jusqu'à la mise en route de l'opération. Bientôt, nous vous proposerons une formation d'une demi-journée sur ce sujet.

La Chambre d'agriculture vous accompagne aussi dans le démarchage des entreprises. Nous connaissons les gros consommateurs de vos territoires. Nous pouvons les réunir et leur expliquer les enjeux techniques et économiques. Une fois les acteurs ciblés, nous réalisons une étude d'opportunité qui permettra de fixer les conditions d'échanges des électrons et le prix à fixer, pour que le mécanisme profite à toutes les parties.

Si vous souhaitez intégrer une boucle locale d'énergie, contactez-moi. Je peux aussi vous mettre en relation avec Garvan concernant son projet. »

par an disponibles à vendre, l'équivalent de la consommation de plus de 150 foyers.

LE CONTEXTE ACTUEL

Le contexte actuel n'est pas favorable, car le tarif de l'électricité que proposent les fournisseurs a nettement baissé depuis la flambée de fin 2022, début 2023.

Cependant, dans ce contexte, je pense pouvoir proposer un tarif intéressant à minima sur les mois d'hiver. L'intérêt d'une telle opération est de se projeter sur plusieurs années pour anticiper toute nouvelle volatilité des prix, et bloquer une partie de son tarif sur une longue durée.

L'intérêt pour moi serait de vendre mon kilowattheure un peu plus cher que ce que nous rachète EDF aujourd'hui. Les tarifs de rachat ne cessent de baisser chaque trimestre, ce qui rend les projets à l'équilibre juste. De plus, pour mes poulaillers existants, j'ai dû réaliser une rénovation importante afin d'y installer les panneaux solaires. Au-delà de l'aspect économique, cela permettrait de créer du lien avec des

entreprises qui ont le souhait comme moi de s'engager dans la transition énergétique à l'échelle locale.

L'avantage est que ma centrale est déjà en service. L'électricité est disponible dès maintenant et quelques mois suffiraient pour que des entreprises bénéficient d'une source d'énergie locale. »

Propos recueillis par Pierre Fily

pierre.fily@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

L'autoconsommation collective, qu'est-ce que c'est ?

tinyurl.com/electron-collectif



NOUS CONTACTER

Vous pouvez appeler Pierre Fily au 06 74 78 39 49.

Accompagnement



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 - Organiser son bureau, un outil de pilotage stratégique
La gestion administrative englobe l'aménagement du bureau, le classement, l'archivage des documents et une gestion continue.
Plérin, les 3 et 10 mars 2025
Carole Gringoire - 02 98 52 48 10
nathalie.jezequel@bretagne.chambagri.fr

29 - Réaliser son étude de marché

Chaque participant repart avec des données de sa zone de chalandise et une méthode adaptée à son projet pour réaliser son étude de marché.
Saint-Ségal, le 26 mars et le 23 avril 2025
Sophie De Verdelhan
02 98 98 52 49 78
sylvie.lefloch@bretagne.chambagri.fr

35 - Optimiser les aménagements paysagers de son siège d'exploitation

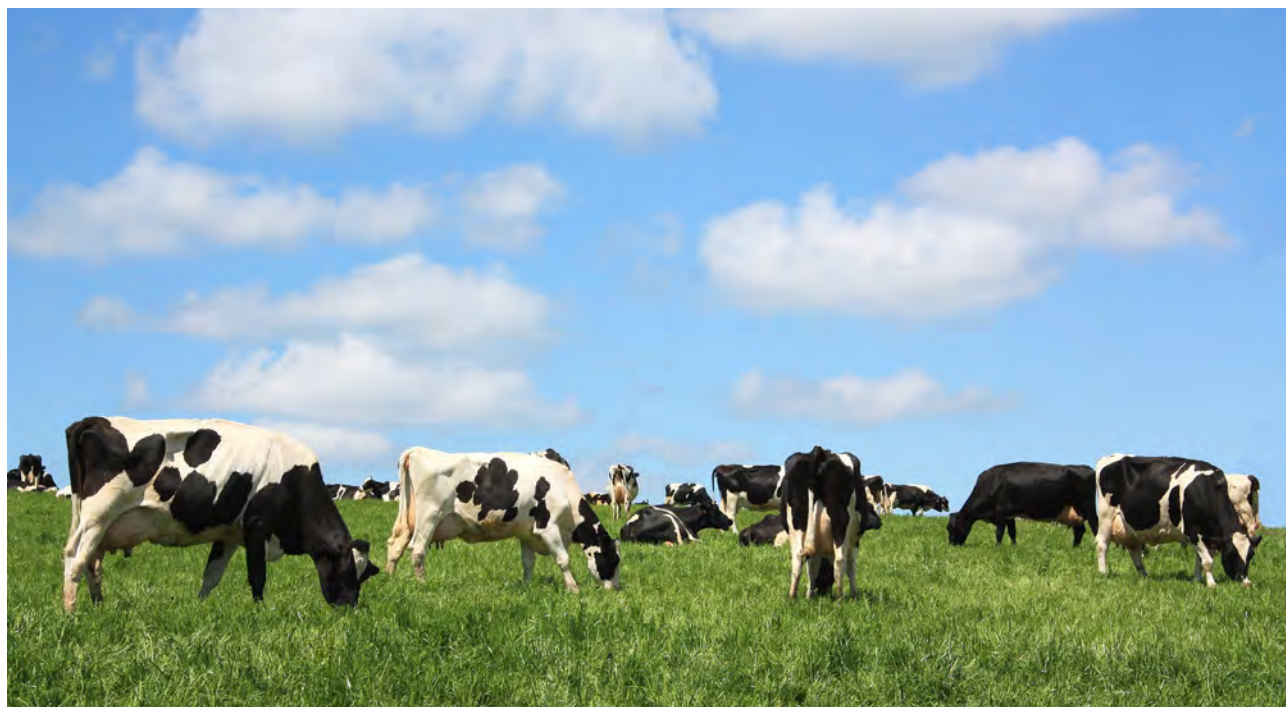
Vous souhaitez créer, modifier ou améliorer les aménagements paysagers de votre siège d'exploitation.
Rennes, le 3 mars 2025
Aurore Blaire - 02 23 48 26 60
isabelle.coeurdray@bretagne.chambagri.fr

56 - Analyser les atouts du marché émergent du carbone

Vous envisagez une rémunération complémentaire en valorisant le carbone de votre élevage laitier.
Hennebont, le 20 mars 2025
Julie Benoit-Bremond
02 97 36 13 33
rosina.lemoigno@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com/



Depuis la crise de 2015-2016, le nombre de vaches laitières diminue dans tout l'ouest de la France.

Gozzoli - stock.adobe.com

Le cheptel laitier breton en recul

LE CENTRE BRETAGNE EST PARTICULIÈREMENT TOUCHÉ

Le cheptel laitier est en recul dans l'ouest de la France depuis la crise laitière de 2015-2016. Le centre Bretagne a été touché plus précocement et de manière plus importante.

En Bretagne, la production laitière est la filière la plus importante sur le plan de la valeur produite. Bien que la Bretagne soit la première région laitière de France, l'inquiétude grandit. En effet, la décapitalisation, commencée en 2019, ne ralentit toujours pas en 2024. Cette baisse représente 2,5 % de vaches laitières en moins entre septembre 2023 et 2024. Ce phénomène a fini par impacter la collecte. Stabilisée depuis presque dix ans entre 5,3 et 5,5 milliards de litres de lait, la collecte bretonne a chuté en 2023, passant à 5,16 milliards, soit une baisse de 3,6 % en comparaison à 2022. À titre de comparaison, la collecte n'a reculé que de 0,3 % en

-2,5 % de
vaches
laitières entre
septembre
2023 et 2024

Normandie sur la même période. Le recul du cheptel laitier normand est aussi moins prononcé : -1,1 % en 2023. Ce constat a poussé les élus de la Chambre

d'agriculture de Bretagne à lancer une étude comparative d'évolution des cheptels et de la collecte entre la Bretagne et les autres régions de l'Ouest.

UNE DÉPRISE PLUS PRÉCOCE

À la suite de l'ouverture progressive des quotas laitiers, à partir de la fin des années 2000 jusqu'en 2015, certaines régions françaises ont bénéficié d'un effet « spécialisation » de la production laitière. C'est le cas des régions de l'ouest de la France. Globalement, les cheptels et la collecte ont augmenté durant la première moitié des années 2010, et la croissance s'est faite dans les territoires les plus denses, notamment à la croisée

des trois régions [carte 1]. Toutefois, le Centre-Bretagne et les zones côtières du sud-ouest de la région ont connu une décroissance du nombre de vaches laitières, avant même la crise laitière de 2015. Ces territoires avaient pourtant une densité importante en 2008, mais n'ont pas pour autant bénéficié de la spécialisation géographique de la production laitière. En Pays de la Loire et Normandie, les territoires sur lesquels les cheptels ont reculé sont ceux situés dans la couronne périphérique, soit des territoires historiquement à faible densité laitière. Cette déprise dans des territoires historiquement laitiers, que n'ont pas connue les deux autres régions avant 2017, a pu accentuer un sentiment de déclassement de la Bretagne.

DEPUIS 2017

Depuis 2017, à de rares exceptions près, le cheptel de vaches laitières a décliné dans toutes les collectivités du grand bassin laitier de l'ouest de la France [carte 2]. Ainsi, leur densification lors de la période d'assouplissement des quotas laitiers s'est brusquement arrêtée après la crise laitière de 2016. La déprise est particulièrement forte en Centre-Bretagne, dans la continuité de la situation avant crise. Le déclassement de la production laitière dans le centre de la Bretagne se confirme et il est nécessaire de pouvoir l'analyser afin d'endiguer cette déprise.

Olivier Carvin

olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Consultez l'étude réalisée par la Chambre d'agriculture de Bretagne sur l'évolution des cheptels en Bretagne, dans l'ouest de la France et en Europe :

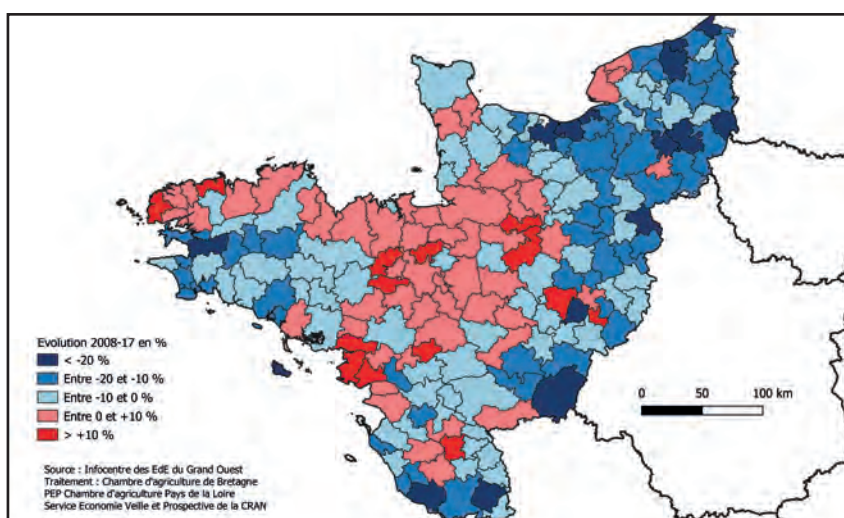


L'impact d'une autonomie alimentaire plus élevée

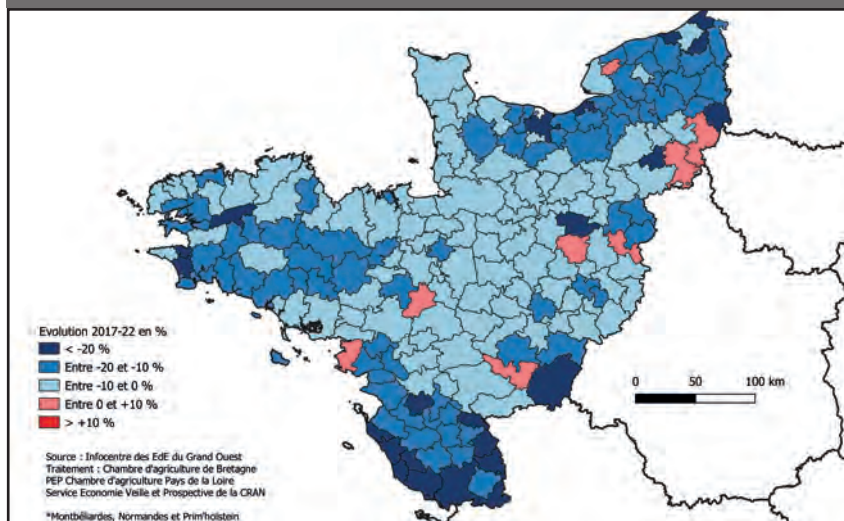
En Bretagne, on observe une croissance relativement plus faible du volume de collecte par exploitation. La productivité des vaches laitières en Bretagne a été beaucoup moins importante que dans les autres régions de l'ouest. Dans le Finistère, la hausse de productivité des vaches laitières est de 12 % entre 2007 et 2021, tandis qu'elle représente 44 % dans la Manche.

L'alimentation des bovins, qui diffère entre la Bretagne et ses deux régions voisines, est un facteur explicatif pos-

sible. Selon les données du Réseau d'information comptable agricole (Rica), les charges en alimentation bovine par tête dans les exploitations laitières spécialisées en Bretagne, sont respectivement 10 % et 17 % inférieures à celles des mêmes exploitations en Pays de la Loire et Normandie. Concrètement, les élevages bretons disposent d'une autonomie alimentaire plus élevée. Certes cela impacte la productivité, mais cette particularité est aussi associée à une meilleure résilience.



Carte 1 — Évolution 2008-2017 du nombre de vaches laitières par EPCI



Carte 2 — Évolution 2017-2022 du nombre de vaches laitières par EPCI

Jeannick et Steven Derrien, éleveuse et éleveur laitier à Scaer (29)

QUAND LE GOÛT DU COLLECTIF FRANCHIT LES GÉNÉRATIONS

Jeannick et Steven Derrien sont mère et fils. Deux générations, deux époques, deux façons de vivre leur métier en vaches laitières. Et la même conviction que sans les groupes Chambre-Rés'agri, tout aurait été plus dur. Pour les 100 ans de la Chambre d'agriculture, ils racontent leur lien au collectif.

Agricultrice installée en 1982 avec Alain son mari, Jeannick a pris sa retraite en décembre 2023. Dans les faits, elle donne au besoin un coup de main à son fils. Et surtout, elle continue d'assister aux réunions de son collectif. « J'y suis entrée dès mon installation. Je suis ensuite devenue présidente d'un groupe féminin de Quimperlé. Et je n'en suis jamais repartie. J'y ai toujours trouvé du sens. Au départ, c'était pour apprendre de nouvelles techniques, la gestion, etc., et rapidement, j'y ai trouvé bien davantage. Partagés entre agricultrices, ces temps de travail hors de la ferme nous permettaient de mieux nous connaître, nous-mêmes et entre nous. Et de créer des liens forts. Je n'ai jamais douté de mon choix en m'engageant dans l'agriculture, mais le groupe m'a bien aidée pendant les moments durs. Les rencontres me permettaient de sentir que je n'étais pas seule, que nous partagions toutes les mêmes difficultés. Cela m'a toujours donné l'énergie de dépasser chaque épreuve. »

« LE MÉTIER A CHANGÉ »

Alain, son mari a participé lui aussi à un groupe culture animé par la Chambre



Crédit : Alain Derrien

d'agriculture. Leur goût du collectif, ils l'ont transmis à leur fils Steven. Dès son installation, il rejoint le groupe lait Jeunes Sud Finistère. « Pour moi c'était une évidence. On voit du monde, des techniques, ce qui marche et ce qui ne marche pas, on parle rentabilité, on s'épaule entre confrères. Et puis, comme on apprend à se connaître, lorsqu'on a un problème précis, on sait vers qui se tourner. Ce qui évite de se faire berner par n'importe quel marchand de rêve. Le groupe protège de cela aussi. **Tout le monde devrait adhérer à un groupe.** Je pense que ça éviterait beaucoup l'épuisement au travail et même une partie des suicides. Le métier a changé: les fermes sont plus grosses, l'administratif a explosé, le management s'est ajouté. Il suffit désormais de pas grand-chose pour que la machine s'emballe. Si on est un peu seul à ce moment-là, on se retrouve vite épuisé, vidé... Le groupe permet d'éviter cela. L'animateur va le sentir venir, entre collègues on va s'entraider.

« DÈS L'INSTALLATION »

Mon conseil à un jeune est d'intégrer un groupe métier de la Chambre dès l'installation. Même si j'entends bien que maintenant, il y a les réseaux sociaux. Vous postez une question métier et dans la minute qui suit, vous avez peut-être 20 réponses. Mais le contact humain c'est important! »

**Propos recueillis par
Anne-Cécile S. Michelet**



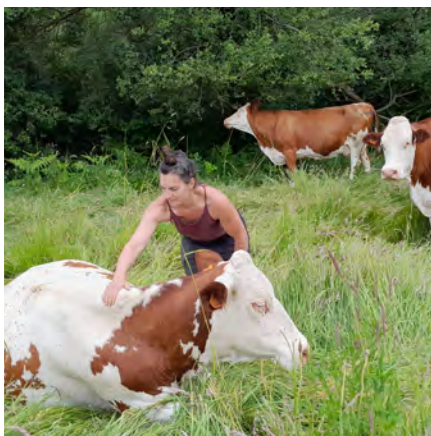
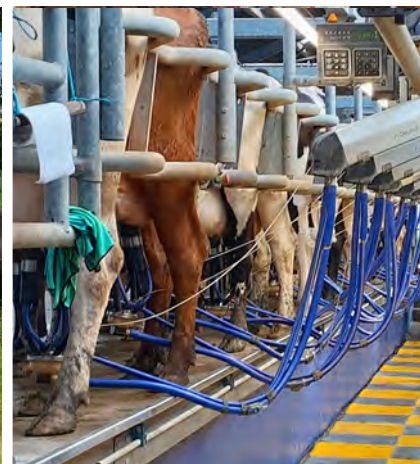
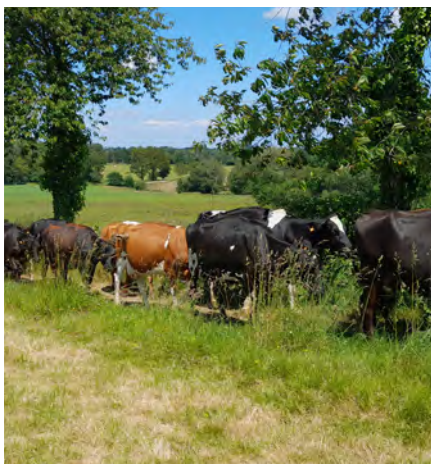
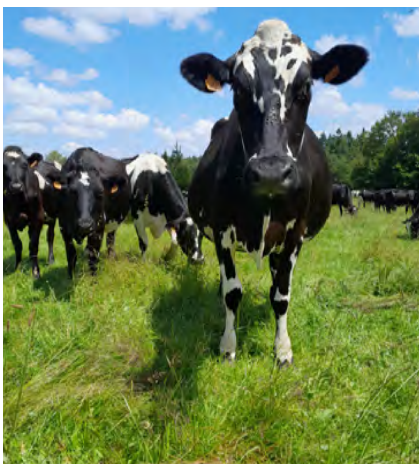
EN SAVOIR PLUS

À lire et à voir : 100 ans d'agriculture en Bretagne

tinyurl.com/100-ans-agri

Des solutions pour le travail

Quatre fermes ont ouvert leurs portes en octobre dernier dans le cadre des Rendez-vous techniques bio, organisés par la Chambre d'agriculture de Bretagne. Vous lirez dans ce dossier des témoignages d'exploitants et d'exploitantes portant sur le thème du travail. Ces producteurs ont offert aux participants de belles visites de leurs fermes dans différentes filières : élevages laitiers, volailles et porcs et cultures. Un grand merci à eux !



Pilote du dossier : Christèle Burel

La ferme de Trévero à Sérent (56)

L'humain au centre d'une aventure collective

Régis Durand et Benjamin Frezel vendent 100 % des produits de l'exploitation en circuits courts et en vente directe. La multitude des ateliers, de la production à la transformation, et les nombreux réseaux de vente demandent une grande organisation. Ils s'appuient sur 6 salariés.

Régis et Benjamin ont repris la ferme en 2019, suite à son acquisition par l'association Terre de Liens. La diversité végétale (sarrasin, millet, petit épeautre, blé panifiable, lentille, colza, chanvre, cameline, seigle, pomme de terre...) associée à trois élevages (12 truies Duroc naisseurs-engraisseurs, 1000 poules pondeuses plein air et 30 bovins limousins à l'engraissement par an) améliore l'autonomie en valorisant les coproduits (son, tourteau...).

UNE ÉQUIPE BIEN RODÉE

Ce n'est pas moins de 6 salariés polyvalents et très investis qui s'activent au quotidien pour les tâches de suivi d'élevage, de vente, d'aménagement de bâtiments et de réparation du matériel. Les associés impliquent et partagent leurs décisions en responsabilisant leurs salariés sur des ateliers.

SIMPLIFIER LE TRAVAIL

Ils ont simplifié des tâches d'astreinte comme l'alimentation (les porcs 1 fois/jour, les volailles 1 fois/semaine) ou le désherbage en associant systématiquement les cultures. Ils ont développé des outils ergonomiques pour limiter la pénibilité du travail. Par exemple, une brouette électrique a été conçue pour le ramassage des œufs ainsi qu'un parc de contention pour intervenir sur les porcelets en maternité. Ils ont aussi délégué de nombreuses tâches de transformation.

Christèle Burel

christele.burel@bretagne.chambagri.fr



Rebecca Trouslard

Régis et Benjamin s'entourent de 6 salariés pour produire et vendre l'ensemble de la gamme de la ferme.



Ils ont dit

RÉGIS DURAND ET
BENJAMIN FREZEL

« Nous cherchons à stabiliser notre équipe en embauchant des salariés habitant à proximité et en adaptant les horaires aux besoins de chacun. Nous avons une politique de faire ensemble et cherchons à les impliquer dans les décisions. La réunion du lundi permet d'organiser la semaine, de répondre aux questions du moment et d'avoir une bonne interconnaissance de la ferme. Les déjeuners partagés tous les midis participent à la cohésion d'équipe. Nous souhaitons que les salariés soient fiers de leur travail. En tant qu'associés, nous sommes la variable d'ajustement pour les surcharges. Les astreintes du dimanche sont assumées par les associés, un dimanche sur deux. »



Les associés du Gaec de la Rainette : Adrien Le Lay, Anaëlle Delahousse et Camille Remond.

Au Gaec de la Rainette, à Rostrenen (22)

Transformation fromagère et bien-être au travail

Depuis 2021, le Gaec de la Rainette, qui transforme le lait de ses vaches en fromages bio, compte 3 associés et 2 salariés. Ensemble, ils ont mis en place des stratégies pour gagner en confort de vie, sécuriser leur travail et mieux communiquer au sein du groupe.

Le Gaec fonctionne en 2024 avec 4,5 UTH, dont trois associés: Anaëlle, Camille et Adrien. Sur les 70 ha de surface, 7 ha sont dédiés aux mélanges triticales-pois, le reste étant en prairie permanente. Tout est autoconsommé par les 40 vaches laitières (Montbéliardes, Tarentaises et Simmental), avec pour objectif une autonomie fourragère maximale. Depuis la mise en place de la monotraite en 2022, la production annuelle s'élève à 140 000 litres de lait.

LA TRANSFORMATION AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

Si le troupeau est stable depuis 2010, la part de lait transformée en fromage est passée de 30 000 à 110 000 litres en 15 ans. Anaëlle dirige l'atelier de transformation, assistée par un salarié à mi-temps. Le lait du matin est transformé chaque jour en semaine, tandis que celui du week-end est collecté par la laiterie Terres de l'Ouest. Les 5 types de fromages produits sont

affinés dans trois caves et commercialisés par Thomas, salarié dédié, sur les marchés (1/3) et auprès de magasins et restaurants (2/3).

MONOTRAITE: UN CHOIX STRUCTURANT

Depuis 2022, la monotraite a permis d'alléger les astreintes et d'améliorer les conditions de travail. Ce système offre une flexibilité accrue et favorise les vêlages groupés au printemps, limitant les charges hivernales et facilitant les congés. Bien que la production laitière ait baissé de 22 %, les taux élevés de matières grasses et protéiques ont augmenté le rendement fromager. Ce choix réduit également les coûts énergétiques en simplifiant le circuit de transformation.

DES VALEURS FORTES

Conduite en agriculture biologique, la ferme vise une gestion durable en

valorisant le pâturage et en limitant les cultures. Plus de 10 km de haies ont été plantés pour structurer le paysage, offrir de l'ombrage, lutter contre le réchauffement climatique et produire du bois. Ces choix, alliés à des relations de travail basées sur la confiance et l'entraide, assurent bien-être humain et animal.

Les associés s'investissent dans la vie locale (Cuma, magasins de producteurs) et veillent à rendre leurs fromages accessibles à tous.

La communication au sein du Gaec est essentielle: réunions hebdomadaires, outils numériques (WhatsApp, Google Sheets) et intervention annuelle d'une médiatrice favorisent cohésion et sérénité. Enfin, la fidélisation des salariés repose sur leur autonomie, leur sécurité et leur bien-être au travail.

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr



Christian et Bernard Le Corre, éleveurs laitiers à Braspart (29)

La plateforme laitière bien aménagée allège le travail

La reprise de terres accessibles améliore la plateforme laitière, conforte le système herbager et facilite la conversion à l'agriculture biologique. Les investissements sont réfléchis pour optimiser temps et conditions de travail.

Bernard Le Corre s'installe en 1984 sur la ferme familiale. Très vite, sa conjointe Lydie le rejoint et prend le statut de salariée. En 2019, l'installation de leur fils Christian est une vraie opportunité d'améliorer le parcelaire accessible et de lancer la conversion à l'agriculture biologique. « Nos parcelles étaient très imbriquées avec celles du voisin. En les louant, nous avons pu améliorer fortement la surface accessible. Les aménagements comme les chemins, l'abreuvement fixe, un pont... permettent aux vaches laitières de pâturer quasiment toute l'année », témoigne Christian. « Nous avons misé sur un système herbager bio. Le nombre de vaches a doublé pour atteindre 120 animaux avec toujours la même surface en maïs, 12-13 ha cultivés chaque année », ajoute Bernard.

Cette place donnée à l'herbe pâturée permet de bien maîtriser les charges opérationnelles. Le coût alimentaire VL est seulement de 25 € pour 1000 litres. La valeur ajoutée représente 63 % du produit brut. C'est une très belle efficacité

économique pour cette ferme produisant 557 000 litres de lait bio sur 140 ha au cœur des Monts d'Arrée.

SOULAGER L'ASTREINTE

Le bâtiment du cédant, plus fonctionnel a été agrandi et modernisé. On a construit une salle de traite 2x16 simple équipement et une nurserie neuve très pratique avec des accès extérieurs. Les équipements d'élevage sont bien dimensionnés à la taille du troupeau et les circuits optimisés. L'organisation du travail est solide et la rentabilité horaire est bonne. Les associés s'organisent pour se libérer du temps et prendre des congés. « Depuis que nos enfants sont petits, nous prenons au minimum deux semaines de congés l'été en faisant appel au salarié du service de remplacement. Ce temps de vacances est indispensable à notre équilibre », explique Bernard. Christian réfléchit à la suite. « En 2026, mes parents vont prendre leur retraite. Il faut alléger l'astreinte et concilier travail et vie de famille avec

notre fils. Depuis la mi-septembre, nous sommes passés en monotraite et nous en sommes satisfaits. Nous allons adapter le système afin de conserver une bonne rentabilité. »

Isabelle Pailler

isabelle.pailler@bretagne.chambagri.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

• Découvrez la monotraite :

 <https://tinyurl.com/monotraite>

• Lire le « Guide solutions travail en élevage laitier » :



Jean-Philippe et Loïc Guines, éleveurs laitiers à Rives-du-Couesnon (35)

Une meilleure qualité de vie au travail, tout en étant performant

Le Gaec Guines a construit sur plusieurs années un système de production cohérent et performant en bio. Vêlage groupé, vaches nourrices, monotraite partielle, pâturage hivernal... sont parmi les pratiques utilisées sur l'exploitation.



Jean-Philippe et Loïc Guines recherchent à conjuguer les performances et les bonnes conditions de vie au travail.

Composé de 2 associés et d'un salarié à temps complet, le Gaec Guines vend 520 000 litres de lait sur l'année avec un troupeau de 110 vaches croisées. L'alimentation est assurée par 125 ha de prairies et 5 ha de maïs ensilage. Les éleveurs recherchent l'autonomie fourragère avec un fort recours au pâturage dans la ration.

DES TECHNIQUES INNOVANTES

Mis en place depuis plusieurs années, le croisement laitier (Prim'Holstein, Jersiais, Rouge scandinave) est adapté à la conduite de l'herbe en système biologique.

Le Gaec a fait le choix de grouper les vêlages au printemps afin d'optimiser la lactation avec la saisonnalité de l'herbe. De ce fait, la constitution de lot homogène et de même âge facilite l'élevage des génisses par des vaches nourrices. Cette pratique favorise des croissances satisfaisantes tout en valorisant le pâturage sur des surfaces non accessibles.

Lorsque le troupeau laitier est en fin de lactation en décembre, le Gaec opte pour la monotraite partielle pendant

un mois, suivie de la fermeture de la salle de traite avant la reprise des vêlages.

En hiver, le pâturage hivernal des vaches laitières, des vaches taries et des génisses permet de réduire la charge de travail sur cette période tout en valorisant la production d'herbe et en préservant les prairies.

UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La conduite économe du troupeau laitier a pour corollaire un coût alimentaire VL de 43 €/1 000 l. Avec une valeur ajoutée/produit de 60 % et un EBE/1 000 l de 318 €, le système de production dégage une bonne efficacité économique.

Au final, le temps de travail total estimé par les associés est de 90 heures par semaine avec une rémunération d'environ 40 €/heure. Couplé avec une organisation du travail réfléchie (délégation des travaux, remplacements réguliers, gestion flexible des horaires) et une vision partagée entre employeurs et salarié (compétences, complémentarité, formation), le Gaec assure ainsi une bonne qualité de vie

au travail.

Cette approche, en phase avec les attentes agricoles contemporaines, permet de maintenir des performances élevées tout en se positionnant de manière favorable pour la transmission de l'exploitation.

Stéphane Boulent

stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

• Le croisement de races laitières en Bretagne :

tinyurl.com/croisement-laitieres

• Les vaches nourrices : une alternative à l'allaitement au seau

tinyurl.com/vaches-nourrices

De nouvelles formations

EXPLOREZ VOTRE BIODIVERSITÉ !

La Chambre d'agriculture vous propose des formations dédiées à la biodiversité : vie du sol, auxiliaires, haies... Elles vont vous apporter des solutions concrètes pour préserver la nature et agir au quotidien

Un syrpe mangeant des pucerons sur une féverole.

La biodiversité, c'est votre patrimoine. En tant qu'agriculteurs, vous êtes les premiers gestionnaires des espaces naturels. En effet, 52 % du territoire est occupé par les surfaces agricoles. Selon le rapport du Giec, la biodiversité fournit des biens et services indispensables à la fois pour s'adapter et pour atténuer les effets du changement climatique. Préserver la biodiversité, c'est aussi s'assurer de bonnes conditions d'élevage et de bons rendements.

ALLIER THÉORIE ET PRATIQUE

Si vous êtes curieux ou si vous avez la volonté d'améliorer vos connaissances pour progresser sur vos pratiques, sachez que la Chambre d'agriculture de Bretagne a renouvelé et enrichi son offre de formations dans le domaine de la biodiversité. Ces nouvelles formations, pensées dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales (MAE), sont conçues pour allier théorie et pratique, afin de vous offrir des solutions concrètes et efficaces.

Chaque formation se déroule en deux temps : une matinée dédiée aux apports théoriques et à l'identification du territoire, suivie d'une mise en pratique sur une ferme l'après-midi. Ce format vous permet d'intégrer rapidement les connaissances acquises à vos pratiques quotidiennes et ainsi de mieux reconnaître la biodiversité qui vous entoure. Elles font partie des 11 formations obligatoires proposées par la Chambre d'agriculture, que vous devez suivre dans les 2 ans si vous avez signé un contrat MAEC. Que vous soyez signataire ou non, n'hésitez pas à **prendre contact avec l'antenne locale de votre Chambre d'agriculture** pour découvrir le programme détaillé et trouver la formation qui correspond à vos besoins.

Mylène Courtot

et Lise-Chloé Allaire

mylene.courtot@bretagne.chambagri.fr



LES FORMATIONS MAE BIODIVERSITÉ

- Comprendre la vie du sol, pour mieux préserver sa fertilité.
- Reconnaître les auxiliaires de culture, alliés précieux dans la lutte contre les ravageurs.
- Gérer les haies et les aménagements (mares, nichoirs, etc.), véritables refuges de biodiversité et

outils de régulation écologique.

- Adapter des pratiques agricoles favorables aux oiseaux et à la biodiversité sur son exploitation.
- Utiliser les auxiliaires de cultures et les plantes bio-indicatrices comme indicateur d'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité.



Des formations pour les curieux, pour améliorer ses connaissances ou pour progresser sur ces pratiques...

LE CHIFFRE

92

C'est le nombre d'agriculteurs qui a participé à une formation en lien avec la biodiversité depuis le 1er juin 2024.



TOUTE L'OFFRE DE FORMATION

www.formation-agriculteurs.com



Trois adventices vivaces : le rumex



Le laiteron des champs



Le chardon des champs

Adventices

À CHAQUE EXPLOITATION, SA « BÊTE NOIRE » !

Les bilans de campagne annuels des exploitations du groupe Dephy Écophyto centre sud Finistère montrent que chacun à une mauvaise herbe qui pose plus particulièrement problème. Voici le témoignage de Pierre Sinquin, membre de ce groupe.

« Mon gros souci d'adventices ce sont les chardons dans les prairies. Les parcelles concernées ont été reprises depuis deux ans et ont souffert d'un tassement et d'apports d'azote importants au pâturage. Sur ces parcelles,

je tiens à apporter une solution sur le long terme. Depuis la reprise, une conduite plus rigoureuse de la fauche et du pâturage a commencé à porter ses fruits : cela a contribué à l'épuisement des réserves racinaires du chardon et la densité de plants au m² a commencé à diminuer. La conduite de la prairie est en effet le point crucial pour maîtriser le chardon avec notamment des fauches et pâturages réguliers, la pratique du "toping", une vigilance et un broyage sur les bords de champs, un bon équilibre entre les apports azotés et le rendement herbe. Une démarche complémentaire sera mise en œuvre lors du retournement de la prairie. Tout d'abord, j'exclus les instruments à disque et les outils animés pour le travail du sol pour éviter de propager le chardon par

fractionnement des racines. Je pense effectuer un ou deux déchaumages avec un intervalle de trois semaines à un mois en utilisant un outil à dent à ailettes qui fatigue le chardon en coupant les drageons qui émergent des racines traçantes, précédés si nécessaire par un labour. Puis la prairie sera réimplantée en associant aux espèces pérennes de ray-grass anglais et de trèfle blanc des espèces à pousse rapide pour couvrir le sol rapidement et concurrencer les jeunes chardons : RGI, colza fourrager, avoine, trèfle incarnat ou trèfle de Micheli. Cette pratique permettra également de maintenir une continuité dans la production fourragère de la parcelle et de favoriser l'implantation de la prairie grâce au développement racinaire de la plante d'accompagnement.



Pierre Sinquin, agriculteur
à Scaër dans le Finistère.

« Paddock par Paddock »

Ce renouvellement se fera paddock par paddock pour ne pas affecter trop fortement la disponibilité en fourrage et limiter les coûts de mécanisation. Bien entendu, les traitements chimiques au plant par plant à base d'hormones avec Lonpar, Chardex ou Bofix seront poursuivis surtout la première année de réimplantation mais ils ne constitueront qu'un moyen de contrôle dans la boîte à outils. »

**Propos recueillis
par Olivier Laborde-Debat**

olivier.laborde-debat@bretagnechambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

- Des formations régionales reprenant la méthode développée dans ce groupe seront à nouveau proposées en 2025 sur les problématiques « Ray-grass » ou « Vivaces ».

Contact : christelle.samson@bretagnechambagri.fr ou 06 30 99 96 25.



LUTTER CONTRE DES ADVENTICES PROBLÉMATIQUES

Dans le groupe Dephy Écophyto Centre Sud Finistère, chaque exploitation identifie des adventices problématiques récurrentes, comme les vivaces (rumex, chardon, laitron des champs), les résistantes (ray-grass, séneçons) ou les invasives (datura, renouées asiatiques, lychnis). Ces « bêtes noires » persistent malgré les désherbages chimiques, dont l'efficacité à moyen et long terme est limitée. Pour y remédier, un programme pluriannuel de lutte intégrée est indispensable. Cela implique rigueur, persévérance et diversification des leviers de contrôle. Sur le même plan que des traitements chimiques, des actions curatives (désherbage mécanique, biocontrôle) et préventives (variétés couvrantes, rotations adaptées) sont mises en œuvre. Chaque agriculteur cible une ou deux adventices problématiques

spécifiques à son exploitation.

L'accompagnement individuel commence par une analyse approfondie avec l'animateur Écophyto, basée sur un questionnaire. Cette analyse inclut l'historique de l'adventice, les rotations pratiquées et les solutions déjà testées. La seconde étape est d'identifier les pratiques favorables et réalisables pour améliorer la situation.

Le 19 novembre, une réunion de groupe a permis d'élaborer des plans d'action pluriannuels. Travaillant en binômes, les participants ont conçu des programmes adaptés, enrichis par les échanges et l'intervention de Olivier Audras, de la Fredon Bretagne, sur les espèces exotiques envahissantes. Les stratégies mises en place sont basées sur des données techniques et des retours d'expérience entre les membres du groupe.



Trois adventices invasives :
La renouée du Japon



Le lychnis dioïque



Le datura



Les jeunes génisses du troupeau conventionnel de Trévarez, élevées en case collective, ont comme principale activité de se reposer.

Station expérimentale de Trévarez

LE COMPORTEMENT DES VEAUX LAITIERS SCRUTÉ À LA LOUPE

La Chambre d'agriculture de Bretagne a démarré à la station expérimentale de Trévarez une étude* du comportement des veaux dans différentes situations. Ce travail permet de développer des références dans les conditions françaises.

À la station expérimentale de Trévarez, les veaux non sevrés sont élevés en case collective dès la première semaine, par groupe de 4 à 6 veaux. Dans le troupeau conventionnel, des veaux femelles de race holstein sont élevés en nurserie intérieure. Sur le site dédié à l'agriculture biologique, les veaux croisés holsteins x jersiais x normands sont élevés d'avril à octobre en plein air, dans des paddocks où ils peuvent s'abriter dans une structure de type « igloo ». Ils rejoignent la nurserie intérieure d'octobre à mars.

TOUTES LES 2 MINUTES

Les veaux ont été observés en 2023 et 2024. Pour le troupeau biologique, les

observations ont porté sur des veaux à 15 jours d'âge moyen, aussi bien en nurserie intérieure qu'en plein air. Pour le troupeau conventionnel, l'âge moyen se situait entre 10 et 90 jours. Les observations ont été réalisées entre 15 et 17 h, au moment de la plus grande activité des veaux, selon une méthode d'échantillonnage par balayage : dans chaque case, le comportement de tous les veaux est noté, ceci pendant 2 heures et toutes les 2 minutes.

UNE QUESTION D'ÂGE...

Les veaux de 10 jours passent plus de temps à se reposer. Ce temps diminue jusqu'à 70 jours d'âge. Le temps passé à s'alimenter augmente jusqu'à 70 jours

d'âge. Les comportements de déplacement augmentent avec l'âge, et à l'inverse, le jeu est surtout observé jusqu'à l'âge de 20 jours. Les interactions avec l'environnement diminuent avec l'âge : le veau tête ou lèche une barrière, un mur, ou un autre élément. Les comportements de tétées croisées sont avant tout observés à 10 jours. Nous n'avons pas noté à l'âge de 10 jours de différences de comportement liées au type génétique.

... ET DE PLACE

À 10 jours d'âge, le temps d'alimentation représente en plein air 29 % des observations d'activité et seulement 10 % pour les veaux élevés en intérieur. Le temps

de repos correspond à 51 % des activités pour les veaux en plein air, mais grimpe à 69 % en logement intérieur. Le reste des comportements est plus varié. En plein air, ils portent plutôt sur la socialisation : le jeu ou le toilettage. Des tétées croisées n'ont été observées qu'au bâtiment. L'espace disponible pour les activités sociales joue sans doute un rôle. À noter, à 50 jours d'âge et en bâtiment, les veaux élevés dans des cases plus grandes ont une légère tendance à moins se reposer et à passer plus de temps à s'alimenter.

Domitille Fouvez

domitille.fouvez@bretagne.chambagri.fr

**Cette étude a bénéficié d'un financement du Conseil régional de Bretagne.*



LE PROJET COLOCAVO

La Chambre d'agriculture de Bretagne participe également à un projet nommé Colocavo qui a pour objectif de mettre au point des solutions pour loger collectivement des veaux laitiers dès les premiers jours, en prenant en compte la diversité des systèmes d'élevage et en respectant le bien-être des animaux et de l'éleveur. Les essais se fonderont sur des analyses comportementales, zootechniques et sanitaires.

La station de Trévarez est particulièrement impliquée dans la création et l'évaluation d'itinéraires techniques

de logement collectif des veaux. C'est un travail commun avec les autres fermes expérimentales du réseau

F@rmXP – La Blanche Maison (50) et Les Trinottières (49) – et avec la ferme expérimentale de Méjuseaume (Inrae). Ce projet est porté par Idele et financé par le fonds Casdar du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

<https://idele.fr/colocavo/>

Des vaches nourrices à Trévarez

DES CROISSANCES REMARQUABLES POUR LES VEAUX

Depuis le printemps 2023, quelques veaux sont élevés sous des vaches nourrices ou sous leur mère. Les croissances des veaux de la naissance au sevrage sont supérieures à 1 000 g/j.

Au printemps 2023, quatre veaux bio croisés charolais ou Inra 95 ont été adoptés par deux nourrices, fraîchement vèlées, mais destinées à la réforme. Les croissances des veaux entre la naissance et début septembre ont été de 1 228 g/j sans aucun apport de concentré et exclusivement à l'herbe.

Au printemps 2024, une génisse de renouvellement est restée sous sa mère jusqu'à son sevrage à 3 mois avec un gain de poids de 1 137 g/j. Ce gain est supérieur à celui des génisses alimentées avec du lait yaourti. Cependant, après sevrage, sa croissance a baissé et son poids à 6 mois s'est rapproché de celui des autres génisses. Une vache de réforme plus avancée en lacta-



Pour Ludovic, technicien à la station de Trévarez, le choix de la nourrice joue beaucoup dans la réussite de l'adoption.

tion (vèlage d'automne) a quant à elle adopté à deux reprises 2 veaux jusqu'à leur vente à 3 semaines. Ceci semble indiquer une souplesse dans la conduite quant au stade de lactation requis et au changement de veaux possible.

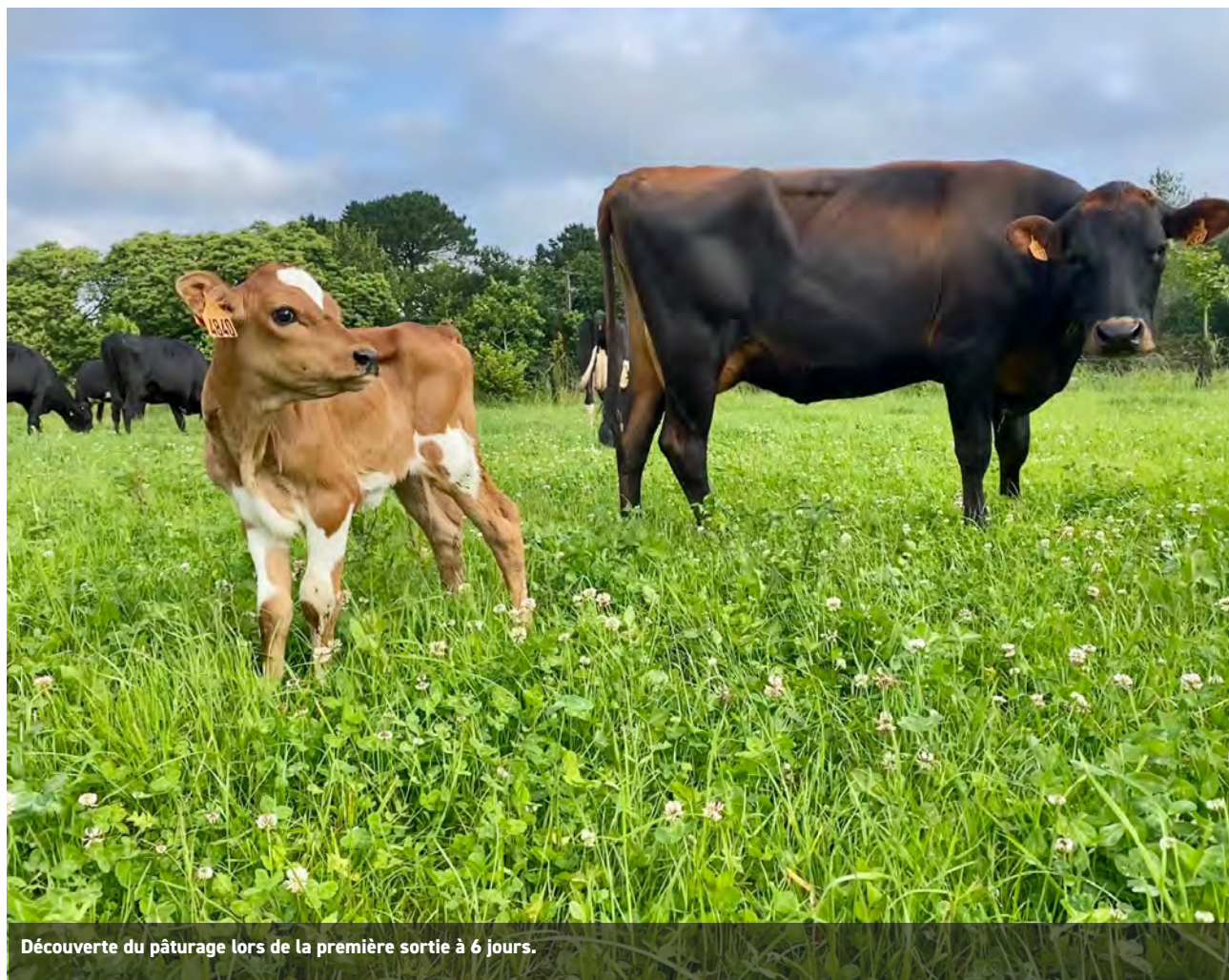
L'expérience se poursuit pour des veaux nés cet automne, avec de nouvelles questions. Quels écarts d'âge peut-on tolérer entre les veaux mis sous nour-

rice? Quelles différences entre des veaux de races laitières ou des veaux croisés viande? Quelles croissances attendre après sevrage?

Guylaine Trou

Guylaine.trou@bretagne.chambagri.fr

tinyurl.com/trevarez



Découverte du pâturage lors de la première sortie à 6 jours.

Harmony Philipps

À la ferme de Keryvon, Saint-Derrien (Finistère)

LES GÉNISSES SONT AVEC LEUR MÈRE JUSQU'AU SEVRAGE

Dans le nord du Finistère, Harmony Philipps et Daniel Philippe expérimentent l'allaitement des génisses de renouvellement par leur mère. Au bout de trois ans, ils valident la technique pour sa simplicité, sa praticité et son efficacité pour produire de belles génisses.

La ferme de Keryvon est passée en bio en 2019. Daniel et Harmony font alors évoluer leur système de production afin de respecter le cahier des charges bio et de renforcer l'autonomie de leur exploitation. L'assolement évolue vers un système tout herbe. Les 110 vaches vèlent toute l'année. « Avant, nous gardions toutes les génisses nées ! Nous étions parfois bien embêtés avec la cryptosporidiose et la coccidiose », témoigne Harmony. « Maintenant, le nombre

de génisses élevées est ajusté pour réduire le coût du renouvellement. Nous ne gardons plus qu'une moyenne de 2,5 génisses par mois. » Toutefois, si cela apporte une solution vis-à-vis de l'effectif, la nurserie ne répond pas aux demandes supplémentaires du bio : les veaux doivent être élevés en groupe à partir d'une semaine d'âge, et « quand les conditions le permettent » avoir un accès à l'extérieur à partir de 6 semaines et pâturer avant l'âge de 6 mois. Selon Daniel, « nous pouvions

stabiliser une zone à l'extérieur du bâtiment et poser 2 ou 3 igloos, mais le transfert de lait aurait été contraignant. Avec des nourrices, nous aurions eu un troupeau de plus et des adoptions à gérer toute l'année. Nous voulions une solution plus simple. Il y a 3 ans nous avons laissé une première génisse avec sa mère. Comme cela s'est bien passé, nous avons persévéré. »

LES PETITES GÉNISSES AVEC LES VACHES

Au fil du temps, les éleveurs ont trouvé des solutions. Après 4-5 jours en case avec sa mère, le binôme est intégré au troupeau. Au début, si la génisse ne veut pas sortir, les éleveurs n'insistent pas. Quand elle sera prête, elle va suivre d'elle-même sa mère et le troupeau.

L'hiver, entre les logettes, le couloir de paillage accueille confortablement les jeunes. Les génisses n'ont pas toutes le même âge, mais aucun problème de concurrence puisqu'elles ont toutes accès à la mamelle de leur mère. Les éleveurs ont été impressionnés par leur rapidité d'apprentissage et leur capacité d'adaptation à des situations nouvelles. Elles se mettent à pâturer vite et respectent bien les fils. En bonne santé, elles grandissent bien, parfois elles sont presque un peu trop rondes.

Plus grandes, elles sont faciles à manipuler, à faire monter dans une bétailière. Daniel note qu'il est plus difficile de les caresser et qu'elles ont une distance de fuite supérieure. Par contre, après leur premier vêlage, elles s'habituent très facilement à la traite et à la circulation sur les chemins de pâturage. Les premières génisses allaitées par leur mère ont vêlé précocement sans avoir reçu de concentrés. Leurs performances laitières sont conformes à celles attendues.

La phase la plus bruyante est autour du sevrage. Quand il y a un groupe d'au minimum trois génisses, dont la plus jeune a 3 mois révolus, celui-ci est isolé à l'occasion de la traite dans

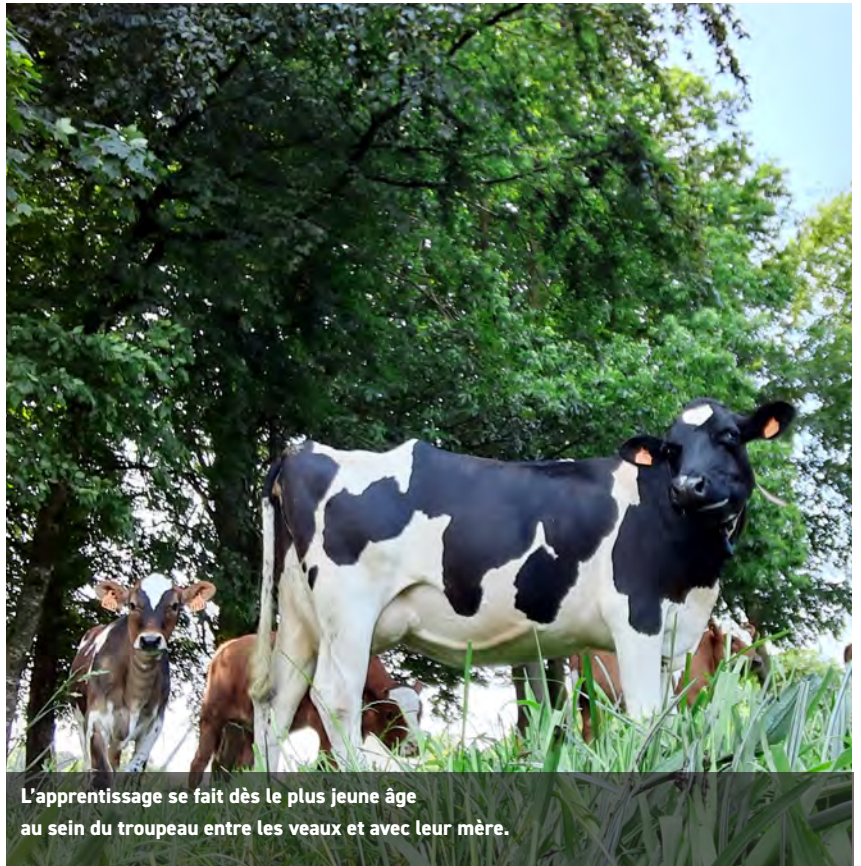
une case à l'étable, puis conduit dans un bâtiment éloigné. « Pour les veaux, la séparation est actée assez rapidement, car ils sont ensemble. Pour les mères, c'est beaucoup plus "chantant", avec des vaches qui appellent durant 1 à 2 jours. »

Daniel et Harmony apprécient cette manière d'élever leur renouvellement.

Malgré le stress du sevrage, ils considèrent que cela favorise tant le bien-être des animaux que le leur. Ils y voient une simplification du travail et une solution adaptée pour leur exploitation.

Isabelle Pailier

isabelle.pailier@bretagne.chambagri.fr



L'apprentissage se fait dès le plus jeune âge au sein du troupeau entre les veaux et avec leur mère.



VERS DES VEAUX EN GROUPES ET DES DÉPARTS À 5 SEMAINES...

Des recommandations pour l'élevage des veaux et le transport ont été publiées en mars 2023 par l'autorité européenne de sécurité des aliments. Fondées sur des travaux scientifiques récents sur le stress et l'adaptabilité des animaux, elles préconisent notamment de laisser le veau avec sa mère au moins un jour, puis l'élevage en groupe avec 3 m² par animal dans des espaces d'au moins 20 m². L'avis a été suivi d'une proposition de règlement qui ferait pas-

ser les conditions minima de transport de plus de 100 km à 5 semaines et plus de 50 kg, avec l'obligation d'alimentation lactée en cas de transport de plus de 8 heures. Si cette proposition en discussion devait être adoptée, le délai d'application serait de 5 ans.

Marylise Le Guenic

tinyurl.com/bea-veaux-ue



Éleveurs, techniciens, équipementiers, vétérinaires, banques... La journée Tech Porc s'adresse à tous les acteurs de la filière porcine.

Les dernières avancées en matière de R&D

RETOUR SUR LA JOURNÉE TECH PORC

Vous étiez peut-être à Rennes parmi les 230 participants de la journée Tech Porc ou bien l'avez-vous peut-être suivi en ligne. Nous vous proposons un « récap » des sujets présentés.

La matinée a fait la part belle aux truies, en se focalisant sur le naissage avec comme sujets d'intérêt la conduite des truies en maternité liberté, les taux de pertes en lien avec la prolificité, l'importance de la domestication des cochettes, la socialisation des porcelets en maternité et les matériaux manipulables en verrerie gestante. Voici quelques enseignements à retenir des études présentées.

- Il n'existe pas de lien évident entre la réussite de la conduite des truies en liberté et l'équipement (choix et aménagement de la case). Un temps d'adaptation est nécessaire pour stabiliser les pratiques, en lien avec l'observation des animaux. La majorité des éleveurs équipés sont globalement satisfaits par rapport au concept.
- Les porcelets élevés dans des cases maternité liberté passent moins de temps dans les zones de confort après la mise bas. Cela souligne l'importance d'améliorer les pratiques pour faciliter l'accès au nid.

La socialisation des porcelets en maternité n'est pas généralisable dans tous les

élevages. Il est nécessaire d'étudier le ratio bénéfices/risques avant de la mettre en place.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES

L'après-midi, ce sont les porcs en post-sevrage et en engraissement qui étaient à l'honneur, avec trois interventions sur l'évolution du coût des bâtiments, l'arrêt de la caudectomie et la qualité de l'air.

- Une étude se fondant sur une méthode de standardisation du calcul des coûts à la place a mis en évidence que le coût d'une place en engraissement caillebotis a bondi de 23 % entre 2021 et 2023. Cette augmentation s'explique par une forte reprise d'activité post-covid et aux difficultés d'approvisionnement des matériaux à la suite du conflit entre l'Ukraine et la Russie.

- La maîtrise de la caudophagie est encore difficile dans la durée. Il n'existe pas de solution directement transposable en élevage, efficace à 100 %. En cas d'épisode de caudophagie, il faut réagir vite, par exemple en soignant les blessures, en ajoutant des jouets, ou en distribuant de l'asséchant.

- Pour réduire les émissions et l'exposition des travailleurs, il faut apporter une information objective pour inciter au changement de pratique. On peut équiper, en mettant à disposition des masques, informer, en partageant les informations techniques ou bien agir, en montrant l'exemple.

Claire Walbecque

claire.walbecque@bretagne.chambagri.fr

La journée bisannuelle Tech Porc est organisée par les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire et par l'Ifip.



**LE LIVRET
DU PARTICIPANT**

Téléchargez-le gratuitement :



Groupes d'éleveurs

SE FORMER ET S'ENTRAIDER

Ce sont les deux maîtres mots des groupes d'éleveurs de volaille de chair mis en place à la Chambre. Avec trois formations par an, des liens de confiance se créent et permettent des échanges constructifs.

Les éleveurs ont montré leur intérêt à se réunir et participer à des formations techniques. Les thématiques de formation sont demandées par les éleveurs et sont ensuite adaptées à leurs problématiques. Deux groupes d'éleveurs existent, l'un dans les Côtes-d'Armor depuis 2014 et l'autre dans le Finistère depuis 2024.

DES SUJETS VARIÉS

Les formations sont aussi variées que les compétences et les préoccupations des éleveurs. L'économique revient réguliè-

ment avec des angles différents: les frais de santé, les économies d'énergie, la consommation de chauffage. La montée en compétences techniques comme la qualité du poussin, l'eau, la ventilation ou les litières. Les compétences humaines sont aussi traitées avec la gestion de l'agribashing, la fidélisation des salariés, l'organisation du travail. Les projets sont aussi réfléchis en commun, sur le photovoltaïque, les échangeurs de chaleur, le compostage... Les éleveurs étant à différents stades de leur vie d'entreprise, l'expérience de chacun et les idées des autres permettent d'avoir une réflexion constructive pour tous.

LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES

L'aviculteur est souvent seul sur son exploitation, ce qui entraîne des difficultés à prendre du recul sur le travail, les projets ou les moments difficiles. La participation à un groupe permet d'avoir

une ouverture sur de nouveaux sujets ou une bouffée d'air au moins trois fois par an. Les expériences de chaque éleveur, qu'elles portent sur de grands projets ou de petites astuces, sont des gains précieux pour tous.

CELA PASSE AUSSI PAR LE TERRAIN

L'intérêt des journées est de pouvoir traiter de thématiques diverses, d'échanger entre pairs mais également d'élargir son champ de vision en allant sur le terrain. Ainsi, des visites d'un abattoir, d'une usine d'aliment, d'un couvoir ou encore d'une station de compostage ont pu être organisées. Dans d'autres cas, des visites terrain ont été effectuées dans les exploitations, pour discuter ventilation, échanger sur ses pratiques ou encore découvrir le fonctionnement des échangeurs de chaleur.

Gwenn Guillou et Stéphane Roffi

gwenn.guillou@bretagne.chambagri.fr



Pour favoriser les échanges de pratiques, des visites sont organisées chez des éleveurs volontaires.

LE CHIFFRE

24

c'est le nombre de journées organisées au sein des deux groupes volaille depuis leur création.

**EN SAVOIR PLUS**

Le pack groupe volaille :



Camille Bastard, productrice de porcs à Tremel, Côtes-d'Armor

« MES PREMIÈRES ANNÉES N'ONT PAS ÉTÉ REPOSANTES »

Camille Bastard évoque ses 4 premières années post-installation.

« Pour mon installation, j'ai reconstruit des maternités et des engraissements neufs. La partie PS et verraterie-gestantes sont issues de la modification des bâtiments existants pour répondre au cahier des charges de l'agriculture biologique. Ces travaux ont profondément changé ma façon de travailler vis-à-vis de ce que je connaissais en conventionnel. Il a fallu s'habituer aux mises bas dans de grandes cases, avec la litière et l'accès aux courettes extérieures. Mon objectif était d'apporter le confort nécessaire à la fois aux truies et aux porcelets, ce qui n'est pas une chose facile dans nos conditions de travail.

TOUJOURS SE RÉINVENTER

J'ai testé le sevrage sur place pour mes porcelets. Je pensais que cela faciliterait l'étape de séparation avec leurs mères, mais j'ai eu un problème de courants d'air

liés aux accès extérieurs, l'expérience m'a déplu et j'ai arrêté. En revanche, je me suis rendu compte que le confort des animaux dépendait en grande partie de la qualité de la litière. Pour favoriser les plus sensibles, j'apporte aux maternités et aux PS ma paille de meilleure qualité : de la paille d'orge achetée. Avec cette façon de procéder, j'estime que je donne les conditions optimales à mes animaux pour obtenir des sevrages de qualité, avec du nombre et un niveau sanitaire satisfaisant. La propreté de la salle s'est améliorée,

« J'ai le sentiment que le travail porte ses fruits. »

ce qui est favorable au bien-être de mes cochons. Depuis, je sèvre des porcelets plus lourds et plus homogènes qu'avant.

PROTÉGER ET SÉCURISER L'ALIMENT

Je produis sur la ferme du maïs et des mélanges céréaliers pour l'alimentation de mes animaux. Cette année les récoltes sont en baisse de 20 %. Habituellement, je récolte environ 90 quintaux de maïs par hectare et 50 quintaux en mélange céréaliier. Toutes nos matières premières sont broyées et stockées en silo-couloir sitôt après la récolte. En août 2023, nous avons investi dans un tunnel bâché de 30 x 12 m pour la protection de nos silos. L'investissement nous a coûté 24 000 €, mais nous avons gagné en confort de travail et en qualité de conservation de l'aliment distribué. Pour garantir la qualité et la bonne formulation de mes aliments, je fais analyser mes matières premières. Pour éviter les troubles de santé et garantir de bonnes performances de mon atelier, j'ajoute un capteur de mycotoxines dans l'aliment et j'acidifie l'eau de boisson pour sécuriser le confort digestif. »

Propos recueillis par

Nicolas Kolytcheff

nicolas.kolytcheff@bretagne.chambagri.fr



Camille Bastard dans la case de post-sevrage sur paille.



LES PLUS DU TUNNEL

- Une meilleure conservation et une protection contre la pluie.
- Moins de temps passé à bâcher et débâcher le silo, ce qui préserve les mains.
- Rapidité et facilité de montage s'il est bien équipé.

Légumes



**JEAN-LUC MOULIN
ET EWENN MONNIER**
Saint-Malo (35)

Passage de témoin

« Jean-Luc est officiellement parti à la retraite le 1^{er} janvier, je reprends l'entière responsabilité de l'exploitation. Les travaux d'hiver concernent les récoltes de choux, qui se poursuivent depuis cet automne, ainsi qu'en ce début d'année, la préparation des semences de pomme de terre, qui sont mises à germer. Les légumes d'hiver sont vendus en direct dans notre magasin. Les choux et les potimarrons se sont bien conservés, grâce à la récolte précoce de cet été. Ils sont livrés à Terre de Saint-Malo. »

Nadège Le Garrec

nadège.legarrec@bretagne.chambagri.fr

Arboriculture



**AURÉLIE RIO
DOMAINE DE KERIVAUT**
Pluvigner (56)

Entretien des vergers

« Après la mise en bouteille du cidre en fin d'année, je me consacre à la vente maintenant. Après avoir attendu la période de froid, je vais démarrer la taille d'hiver de façon à structurer certaines branches et éliminer les rejets. Ayant fait un achat de 100 nichoirs à mésanges (10 par ha) dans le cadre de la Pomme 56, je vais les installer rapidement pour que 50 % soient occupés au printemps. J'espère renforcer la prédation des chenilles. Viendra très rapidement l'installation des abris à chauve-souris pour lutter contre le carpocapse. »

Christèle Burel

christele.burel@bretagne.chambagri.fr

Cultures et poules pondeuses



**HENDRIK FEGERT ET MYRIAM LEBRIHI
LA FERME DE BREHON**
Saint-Gravé (56)

Cultures et poules pondeuses

« Le colza semé au 20 août est un peu chétif par endroit. Je pense qu'il n'a pas eu assez d'azote disponible cet automne. Je réfléchis à un apport ce printemps. Mes couverts sont plutôt bien développés, sauf sur une parcelle où j'ai broyé les pailles ; peut-être qu'une faim d'azote a pénalisé la pousse. Avant fin novembre, j'ai semé les cultures d'hiver dans de bonnes conditions : blé, blé-pois, féverole. Elles ont profité d'un bon démarrage et se portent bien, cela fait du bien au moral. »

Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr

Bovin lait et cultures



CÉDRIC VIOLANT
Plourin (29)

Hivernage des animaux

« Les récoltes sont terminées en maïs grain (76 q/ha), ensilage (12 t MS/ha), orge-pois fourrager (40 q/ha), ainsi que les semis d'hiver. Le pâturage hivernal pénalise le redémarrage au printemps. L'objectif de repos végétatif est de deux mois au lieu d'un, tout en limitant le piétinement. Les parcelles accessibles sont pâturées en un mois. Les génisses sont rentrées à l'étable fin décembre. Pour assurer un bon GMQ, la ration passe au foin complété avec un concentré à base de méteil et de maïs. »

Colette Quatreveaux

colette.quatreveaux@bretagne.chambagri.fr

Porcs biologiques



CAMILLE BASTARD
Trémel (22)

Mon tunnel : un atout !

« Grâce à l'installation d'un tunnel de 360 m², je peux protéger mes matières premières des aléas climatiques. La pluie n'est plus un problème pour leur conservation et je sécurise ainsi la qualité de mon aliment. J'ai gagné un temps de travail important, en grande partie grâce à la diminution nette du temps de bâchage-débâchage des silos. En plus, je trouve cela meilleur pour mes mains ! Pour le montage du tunnel en une semaine, nous étions jusqu'à 15 personnes, avec trois engins de levage ! »

Nicolas Kolytcheff

nicolas.kolytcheff@bretagne.chambagri.fr

SUR LE WEB

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/me-faire-accompagner/produire-en-bio-et-conventionnel/produire-en-bio/

Concours **TRUCS ASTUCES** en agriculture

Agriculteur, salarié, stagiaire ou apprenti
dans une exploitation agricole,
vous avez mis en œuvre une astuce
pour vous simplifier le travail

PARTICIPEZ au Concours



Concours Bretagne 2025

PARTICIPEZ et GAGNEZ :

- 1^{er} Prix : un chèque de 1 000 €
- 2^e Prix : un chèque de 750 €
- 3^e au 5^e Prix : un chèque de 450 €
- 6^e au 10^e Prix : un panier garni



INSCRIPTIONS

Du **15 janvier**
au **31 mars 2025**



Pour nous contacter :
trucsastuces@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr



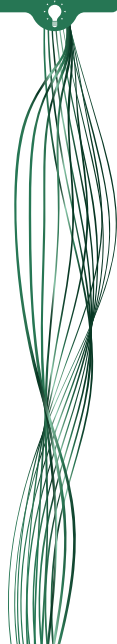
Avec la contribution
financière du conseil
d'agriculture pour le
développement
agricole et rural
CASADAR
Ministère
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE



**BANQUE
POPULAIRE
GRAND OUEST**

**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

**AGRI
solutions**



Éleveurs, salariés d'élevage ou techniciens,
participez à notre Journée technique porcine

le 7 mars 2025

GRATUIT

Station expérimentale porcine de Crécom
Saint-Nicolas-du-Pélem - 9h30-17h30

L'EAU, UNE RESSOURCE RARE

Présentations techniques

à 10h30 ou 14h30 (durée 2h)

- L'eau, quels enjeux pour nos élevages ?
- Quels sont les besoins en eau pour les animaux et le lavage ?
- La qualité de l'eau, quels traitements choisir et comment gérer le biofilm ?

Témoignage d'un éleveur qui a mis en place un système de traitement

- Comment récupérer l'eau et la stocker ?
- Retour d'expérience d'un éleveur



Tout au long de la journée,
vous pourrez visiter l'Espace dédié aux
équipementiers, participer à un jeu sur
les débits d'eau, analyser en instantané
votre eau (PH, fer, manganèse...).



De 13h30 à 14h30
**Bénéficiez d'une visite de la
station porcine de Crécom**
(à préciser lors de votre inscription)



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

Inscription SOUHAITÉE : Sylvie Delaplanche - 02 96 29 53 57
sylvie.delaplanche@bretagne.chambagri.fr

Déjeuner
possible
sur place
(foodtruck)

Témoins d'un climat qui change...

LE PODCAST « CHALEUR SENSIBLE »

Retrouvez la parole d'agriculteurs qui cherchent des solutions en écoutant l'un des épisodes de « chaleur sensible ».

Dans la première série de 5 podcasts « chaleur sensible », Frédéric, Hélène, Jean-Jacques... racontent, en 20 à 30 minutes, comment le climat impacte leurs productions. Ils partagent leurs réactions, leur analyse de la situation, leur vécu. Ils nous parlent aussi de leurs atouts pour y faire face, de la façon dont ils anticipent l'amplification du phénomène.

FAIRE CIRCULER LA PAROLE

On découvre avec eux diverses solutions comme la maîtrise de l'ambiance dans les bâtiments, l'effet climatisant des arbres, l'attention à la ressource en eau,

la diversification et la sécurisation des fourrages. On échange aussi sur la difficile acceptation du risque et des pertes de production occasionnelles...

« L'évolution
est perceptible
à l'échelle
d'une carrière »

En amont de chaque enregistrement de ces émissions, la Chambre d'agriculture fait un point avec l'agriculteur ou l'agricultrice sur le risque climatique avec l'outil ClimAléas-Test développé dans le cadre des projets Fermadapt et Climatveg.

Groupama assureur a souhaité financer la diffusion de ces témoignages. Map info a aussi soutenu cette initiative en partageant ses compétences journalistiques. À vous de tester et pourquoi pas, de nous faire remonter votre témoignage...

Laurence Ligneau

laurence.ligneau@bretagne.chambagri.fr





CHALEUR SENSIBLE

Comment s'adapter aux changements climatiques en agriculture ?

Hélène Loric, éleveuse de poules pondeuses dans le Morbihan, est l'un des témoins à écouter dans le podcast « chaleur sensible ».



CLIMALÉAS

ClimAléas-Test est un outil d'animation pour échanger sur la vulnérabilité et la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique.

tinyurl.com/ClimAleas-Test



CHALEUR SENSIBLE

Découvrir les podcasts :



tinyurl.com/chaleur-sensible

Consommation d'eau du réseau

Redevance Agence de l'eau : du nouveau si vous n'y prenez pas garde !

À VOS COMPTEURS !

La réforme des redevances serait a priori sans conséquence pour les éleveurs, à condition d'avoir les dispositifs de comptage permettant l'exonération de la nouvelle redevance de consommation d'eau publique.

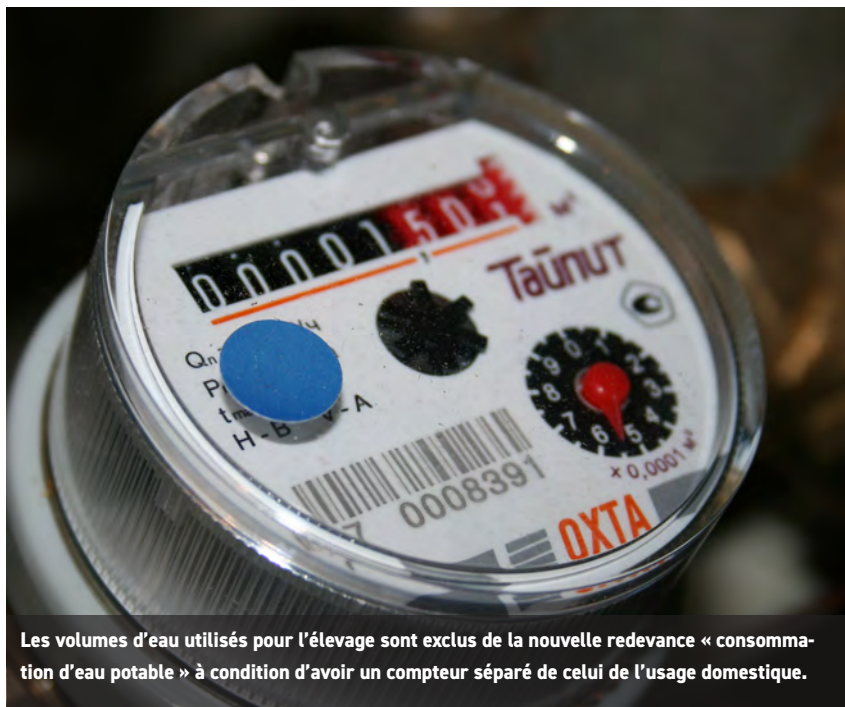
Après 60 ans d'existence, les six agences de l'eau — Loire-Bretagne pour nous — sont loin d'être à la retraite. Une réforme des redevances qu'elles perçoivent leur est appliquée en 2025. Les principes de « l'eau paie l'eau » et « pollueur-payeur » perdurent et le système appliqué aux différents usagers demeure, permettant le financement de nombreuses actions pour l'eau. La nouveauté porte sur le remplacement d'anciennes redevances par trois nouvelles, visant la consommation d'eau potable ainsi que la performance des réseaux de distribution et d'assainissement. Les dispositifs spécifiques au secteur agricole restent quant à eux inchangés et on pourrait se dire que cette réforme ne nous concerne pas. Mais le diable se cache dans le détail et cela n'est vrai qu'à la condition de respecter certaines conditions.

VOTRE ÉLEVAGE CONCERNÉ ?

En cas d'utilisation d'eau du réseau public sur l'exploitation et en absence de compteur dédié différenciant les consommations entre usages domestique et professionnel, la nouvelle redevance « consommation d'eau potable » se verrait appliquer à l'ensemble des volumes mesurés sur le compteur unique. Les « volumes d'eau utilisés pour l'élevage sont exclus de l'assiette », encore faut-il qu'ils soient connus ! La tarification décidée par l'Agence Loire Bretagne pour 2025 est de 0,33 €/m³ consommé sur le réseau public ! Au-delà du risque « taxation », l'eau peut parfois se faire rare et pouvoir mesurer sa consommation permet de connaître ses besoins et évaluer les marges d'optimisation.

Jean-Paul Hamon

jean-paul.hamon@bretagne.chambagri.fr
06 73 37 43 18



Les volumes d'eau utilisés pour l'élevage sont exclus de la nouvelle redevance « consommation d'eau potable » à condition d'avoir un compteur séparé de celui de l'usage domestique.

Delo, Pixabay

LE CHIFFRE

1 000 €/AN

Sans compteur séparé, c'est la taxe qui pourrait être demandée pour 60 VL et la suite, avec 3 000 m³ consommés sur le réseau public.



LES TROIS CONTRIBUTIONS DES AGRICULTEURS

• La redevance « pollution diffuse » qui vise certains phytosanitaires et s'applique en pied de facture des produits.

• La redevance « irrigation » en fonction des volumes prélevés.

• La redevance « élevage » qui vise les exploitations de plus de 90 eqUGB avec un chargement > 1,4 ugb/ha et applique un tarif de 3 €/ugb dès le 41^e eqUGB. Ce tarif peut être majoré en cas de retard ou inexactitude de la déclaration au 31/03. Il est indexé sur l'inflation et peut être multiplié par 3 en cas de condamnation pénale d'origine environnementale.



VOS CONTACTS

22 : Élodie Le Priol, 06 33 35 29 21

29 : Anthony Charbonnier, 06 08 93 36 59

35 et 56 : Anne Courtois, 06 16 64 76 06

Pour suivre et favoriser la biodiversité

LAURENT A INSTALLÉ DES NICHOURS À ABEILLES

Laurent Nourry, producteur de lait à Campénéac (56), a mis en place des nichours à abeilles sauvages sur son exploitation. Pour Laurent : « Cela s'intégrait dans un projet plus vaste où nous nous intéressons à l'intérêt de la biodiversité pour nos fermes et inversement. Les abeilles sauvages, contrairement aux domestiques, visitent une grande diversité de fleurs, ce qui favorise la reproduction des cultures, des arbres fruitiers et des plantes sauvages, favorisant ainsi la biodiversité. Elles sont particulièrement actives dans des conditions où les abeilles domestiques peuvent être moins efficaces, comme par temps froid ou pluvieux.

La pose de nichour permet de mesurer la présence et l'importance des pollinisateurs, et de voir chez soi l'impact du type

de cultures, de pratiques ou de certains aménagements sur la population. C'est aussi un outil pédagogique et de communication pour amorcer un dialogue avec les acteurs du territoire engagés dans la biodiversité ».

Le groupe Res'Agri Oust à Brocéliande a créé un jeu appelé « les chemins de la biodiversité » et devient ainsi l'agri-ambassadeur de la biodiversité de manière ludique auprès du tout public et des autres agriculteurs.

Denis Follet

denis.follet@bretagne.chambagri.fr

Dans le cadre d'un groupe d'échange de Res'Agri Oust à Brocéliande et avec un financement de l'Europe Interreg « Fabulous Farmer ».



Nichour à abeilles en bordure de parcelle.



FABULOUS FARMER

• Les travaux du groupe d'échange :

tinyurl.com/56-fabulous-farmer

• Témoignage vidéo de Laurent Nourry :

tinyurl.com/video-fabulous-farmer

Groupe 30 000 ACS 56

LE COLZA ASSOCIÉ AU TRÈFLE BLANC

Marc Guégan, agriculteur morbihannais, pratique l'Agriculture de conservation des sols (ACS). Dans le cadre du Groupe ACS 56, il a testé le Semis direct sous couvert vivant (SDCV), qui consiste à associer l'arrêt du travail du sol et la mise en place d'une couverture permanente, tout en diversifiant les espèces dans sa rotation. Le colza associé à des légumineuses pérennes est une pratique qui renforce l'activité biologique du sol et protège contre l'érosion. « J'ai essayé le semis de trèfle blanc à la volée en sortie d'hiver, sur deux parcelles en colza. J'ai fait le choix d'un mélange de quatre variétés. Je souhaitais maximiser la couverture permanente du sol. À la récolte du colza, le trèfle blanc prend le relais et peut produire 4 t MS. Je voulais aussi tester un semis direct de blé dans le trèfle. J'ai adapté les réglages de mon semoir Terrasem C4 Pottinger acquis pour poursuivre ma

transition vers le Semis direct. Malgré des conditions climatiques peu favorables, les résultats obtenus à Ploërdut sont encourageants. Aujourd'hui, je constate que mon blé présente une belle implantation et peu de dégâts de limaces. À la récolte du blé, le trèfle pourra être valorisé en fourrage ou restitué pour améliorer la fertilité de mes sols. »

Noémie Charriau

noemie.charriau@bretagne.chambagri.fr

À VOIR

Regarder le webinaire « Agriculture de conservation des sols en Bretagne »

tinyurl.com/webinaire-acs

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS





VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des hommes et des femmes
Conseillers, Chargés d'études,
Chargés de mission en agronomie,
élevage, entreprise installation...
et aussi des fonctions ressources

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



AGRICULTURE DE PRÉCISION

Prévoir les stades
et **optimiser**
les traitements
fongicides de vos
blés à la parcelle



VOTRE CONTACT :
Anaïs CHARMEAU
Centre de services MesParcelles
02 23 05 10 44

mes parcelles
optiprotect

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Lise-Chloé Allaire
Conseillère agronomie
et bassins versants

lise-chloe.allaire@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Louise Astié
Chargée d'études
maraîchage

louise.astie@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Sarah Bascou
Conseillère en agriculture
biologique

sarah.bascou@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Stéphane Boulent
Conseiller et chargé d'études
production laitière AB

stephane.boulent@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Magali Broustal
Juriste

magali.broustal@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Christèle Burel
Conseillère agronomie
agrobiologie

christele.burel@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Olivier Carvin
Chargé de mission
économie-emploi

olivier.carvin@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Noémie Charriau
Conseillère spécialisée
en sol et fertilisation

noemie.charriau@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Mylène Courtot
Conseillère agronomie
et bassins versants

mylene.courtot@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Pierre Fily
Conseiller énergie
photovoltaïque

pierre.fily@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Denis Follet
Chargé d'études et de conseil,
systèmes laitiers

denis.follet@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Domitille Fouvez
Chargée d'études
en environnement et bien-être

domitille.fouvez@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Nabila Gain
Conseillère relations
humaines

nabila.gain@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Gwenn Guillou
Chargée d'études en
production volailles

gwenn.guillou@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Jean-Paul Hamon
Chargé de mission
Réglementation et
Directives nitrates
jean-paul.hamon@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Nicolas Kolytcheff
Chargé d'études
en production porcine

nicolas.kolytcheff@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Olivier Laborde-Debat
Ingénieur réseau
Déphy Ferme

olivier.labordedebat@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Marylise Le Guénic
Vétérinaire chargée d'études
santé, bien-être production
herbivore
marylise.leguenic@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Laurence Ligneau
Chargée de mission
climat-carbone

laurence.ligneau@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Isabelle Pailier
Conseillère lait
et lait bio

isabelle.pailier@
bretagne.chambagri.fr

Dossier
et page
24



Hugo Papaiconomou
Conseiller relations
humaines

hugo.papaiconomou@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Joëlle Peron
Chargée d'animation
territoriale, territoire de Brest

joelle.peron@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Stéphane Roffi
Chargé d'études et conseils
en production avicole

stephane.roffi@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Guylaine Trou
Chargée d'études
alimentation santé conduite

guylaine.trou@
bretagne.chambagri.fr

page
23



Claire Walbecque
Chargée d'études
bâtiment porc

claire.walbecque@
bretagne.chambagri.fr

page
26

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 21 MARS pour le prochain numéro du mag !

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Déclaration PAC 2025

à partir de **155 € HT**

**L'expertise de votre conseiller PAC,
pour optimiser et sécuriser vos aides...**



**Demandez un conseil individuel
réalisé par un conseiller spécialisé**



Bénéficiez de nos avantages :

- **Sérénité** pour la réalisation d'un dossier aux impacts financiers importants
- Gain de **temps**
- Un **prix** avantageux
- Un service de **qualité, indépendant et sécurisé**



**Prise de RDV en ligne : bretagne.chambres-agriculture.fr
ou au 06 71 92 03 14**